



PROGRAMME DE RÉSIDENCES ART EXPLORA – CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS

Art Explora et la Cité internationale des arts s'associent pour co-construire un programme inédit à destination des artistes et chercheur.euses du monde entier.

Le programme invite les candidats à développer un projet qui **interroge les enjeux contemporains** et notamment les **nouvelles technologies**, les liens entre **art et sciences**, ainsi que les **questions environnementales et sociales**.

I. LES CRITERES D'ELIGIBILITE



Les deux programmes sont ouverts aux artistes et chercheur.euses de **toutes les nationalités, sans limite d'âge**. Les artistes éligibles sont celles et ceux qui peuvent justifier d'une **activité professionnelle de cinq ans minimum**.

➤ Disciplines artistiques éligibles: arts plastiques, arts performatifs, arts numériques.

➤ Domaines de recherche éligibles: sciences humaines, sciences sociales, sciences, innovation technologique, développement durable, critique d'art & commissariat d'exposition.

Les programmes de résidence sont conçus pour accompagner un projet dans sa globalité ou seulement une étape de celui.

La prochaine session de résidences commencera début **mars 2022**.

II. LES DEUX PROGRAMMES

Deux programmes sont proposés :

➤ Programme SOLO : pour les **artistes uniquement**.

2 sessions de résidences SOLO de **6 mois** qui accueillent chacune 6 artistes :

- Mars - août 2022
- Septembre 2022 - février 2023

Soit 12 artistes accueilli.e.s chaque année.



- **Programme DUO** : pour la collaboration entre un.e chercheur.euse et un.e artiste. Pour ce programme, une seule candidature au nom des deux membres du duo est nécessaire.

4 sessions de résidences DUO de 3 mois qui accueillent chacun un duo :

- Mars - mai 2022
- Juin - août 2022
- Septembre - novembre 2022
- Décembre 2022 - février 2023

Soit 8 artistes et chercheur.euse.s accueilli.e.s chaque année.

III. LA SÉLECTION

20 résident.e.s sont ainsi sélectionné.e.s chaque année. Outre l'évaluation du parcours professionnel du.de la candidat.e, les membres du comité accordent une attention particulière à la qualité du projet, à son **lien avec la thématique de la résidence** (questionnement des enjeux contemporains) et à **l'importance de sa localisation en France pour l'avancée de ses recherches.**

Le comité de sélection est composé de grandes personnalités du monde de l'art et de la recherche et de représentant.e.s de la Cité internationale des arts et de la fondation Art Explora.

Il se réunira à deux reprises, en décembre 2021 pour les résidences allant de mars à août 2022 ; puis en mars 2022 pour les résidences allant de septembre 2022 à février 2023.

Membres du comité de sélection :

- **Diana Campbell Betancourt** (États-Unis & Bangladesh) : directrice artistique de la Samdani Art Foundation et curatrice du Dhaka Art Summit
- **Vinciane Despret** (Belgique) : philosophe des sciences, professeure à l'Université de Liège et à l'Université Libre de Bruxelles
- **Christine Macel** (France) : conservatrice en chef au Centre Pompidou
- **Simon Njami** (Cameroun & Suisse) : commissaire d'exposition, directeur artistique de la 12ème et de la 13ème édition de la Biennale de Dakar, Dak'art
- **Hans Ulrich Obrist** (Royaume-Uni) : directeur artistique des Serpentine Galleries
- **Philippe Vergne** (Portugal & France) : directeur de la Serralves Foundation, à Porto





IV. LES ATELIERS-LOGEMENTS ET LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Chaque résident.e bénéficie :

- D'une **résidence de 6 mois** (programme SOLO) ou **3 mois** (programme DUO) à la Cité internationale des arts de Montmartre
- D'un **atelier logement** d'environ 50m², équipé et meublé (partagé dans le cadre du programme DUO)
- D'une **bourse de vie de 1000 euros par mois** (pour chaque membre du duo, le cas échéant)
- D'une **aide à la production allant jusqu'à 3000 euros**, délivrée sur justificatif et selon les spécificités du projet (enveloppe globale partagée entre les deux membres du duo, le cas échéant)
- D'un **voyage aller-retour vers Paris** pris en charge par la fondation (pour chaque membre du duo, le cas échéant)

Les résident.e.s s'engagent à respecter le règlement général et à accepter les dates de résidence qui leur auront été accordées par le comité de sélection.

Lors de sa résidence, l'artiste et/ou le·la chercheur.euse sera sollicité.e ponctuellement pour participer à la vie du site : il·elle participera à des rencontres avec les publics (scolaires, associatifs), des visites d'atelier par des professionnel·le·s du monde de l'art, des workshops, conférences ou toute autre activité valorisant sa pratique et permettant de la faire connaître au plus grand nombre.

V. DÉPÔT DES CANDIDATURES

L'inscription est gratuite. Les artistes ou chercheur.euses intéressé.e.s doivent déposer une candidature en ligne **en français ou en anglais (pas d'autre langue acceptée)** qui inclut notamment :

- Une **description du projet** artistique ou de la recherche qui sera développé pendant la résidence (description générale, étapes de construction du projet) : 3500 signes maximum (espaces non compris), pouvant être accompagnés de visuels
- Une **lettre de motivation** sous forme écrite qui détaille notamment l'importance de résider en France pour la réalisation de votre projet (lien conceptuel, géographique, pratique, social...) : 2 pages maximum
- Un **portfolio** de projets passés pertinents par rapport au projet proposé : 30 pages maximum
- Un **CV** ou biographie détaillée : 5 pages maximum

Les candidatures se font via le formulaire en ligne. Une fois finalisée, la candidature ne peut plus être modifiée.





Calendrier :

- Ouverture des candidatures : 5 octobre 2021
- Clôture des candidatures : 15 novembre 2021 (23h59 heure de Paris)
- Annnonce des lauréat.e.s : janvier 2022 pour les résidences de mars à août 2022 ; avril 2022 pour les résidences de septembre 2022 à février 2023

Contact : residences@artexplora.org

LA FONDATION ART EXPLORA

Convaincue que la culture est un outil de dialogue et de cohésion sociale, la fondation Art Explora s'engage, à travers tous les projets qu'elle entreprend, à réduire les fractures culturelles en favorisant l'accès du plus grand nombre aux arts et à la culture.

Pour mener à bien cette mission d'intérêt général, la fondation défend plusieurs projets : créer une plateforme digitale de découverte de l'histoire de l'art qui s'adressera au plus grand nombre ; ouvrir un centre culturel au Hangar Y à Meudon, où les liens entre art, sciences et nature seront à l'honneur ; proposer des dispositifs itinérants tels que le MuMo, musée mobile en collaboration avec le Centre Pompidou ou le voilier ArtExplorer conçu comme un musée flottant, à la rencontre des populations de tous les continents du globe.

LA CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS

Depuis sa création en 1965, la Cité internationale des arts accueille en résidence des artistes de tous les pays. C'est un lieu de vie ouvert au dialogue entre les cultures, où les artistes rencontrent leurs publics et des professionnel·le·s.

La Cité internationale des arts s'étend sur deux sites complémentaires, l'un dans le Marais et l'autre à Montmartre. En partenariat avec 135 organismes français et internationaux, elle accueille chaque mois plus de 300 artistes de toutes disciplines, de toutes générations et de toutes nationalités pour des résidences de deux mois à un an.

Le partenariat avec la Fondation Art Explora se déploie sur le site de Montmartre, à deux pas du Sacré-Cœur. Depuis 1971, la Cité internationale des arts y développe des programmes de résidences dans une quarantaine d'ateliers, dans huit bâtiments entourés d'un grand jardin boisé. Au sein de cet ensemble, la Villa Radet abrite aujourd'hui des ateliers de travail et des espaces d'exposition.